BANQUE DU CANADA
BANK OF CANADA

Enquête auprès des responsables du crédit

sur les pratiques de prêt aux entreprises au Canada

Résultats de l'enquête du 1er trimestre de 2014 | Vol. 7.1 | 7 avril 2014

Le présent bulletin porte sur les changements survenus dans les pratiques de prêt aux entreprises au premier trimestre de 2014.

- Les résultats de l'enquête font état d'un léger assouplissement des conditions générales du crédit aux entreprises au premier trimestre de l'année (**Graphique 1**), une tendance observée de manière quasi ininterrompue depuis la fin de 2009. L'assouplissement net se remarque surtout dans l'aspect tarifaire des prêts (**Graphique 2**)[1, 2].
- Les réponses révèlent un allégement des modalités tarifaires et non tarifaires pour toutes les catégories d'emprunteurs.
- Les responsables du crédit ont noté la persistance, au premier trimestre, des pressions concurrentielles s'exerçant entre les établissements prêteurs et de celles issues des marchés de capitaux. Ils ont mentionné une légère amélioration de l'accès aux marchés de capitaux pour les emprunteurs de premier choix et les emprunteurs à risque.
- Le solde des opinions relatif à la demande de crédit provenant des entreprises au premier trimestre s'est orienté légèrement vers une baisse nette de la demande, surtout de la part des sociétés commerciales. Cette évolution fait suite à la modeste hausse de la demande signalée au quatrième trimestre de 2013.

Graphique 1 : Les responsables du crédit ont indiqué que les conditions de prêt aux entreprises non financières canadiennes se sont légèrement assouplies...

Solde des opinions concernant les conditions générales du crédit aux entreprises[a]

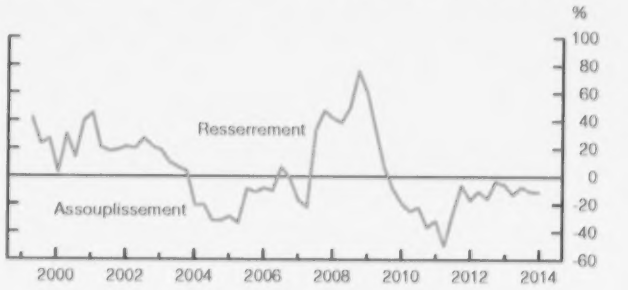

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement. Un solde positif implique donc un resserrement net des conditions du crédit. Le graphique présente la moyenne des soldes des opinions concernant les aspects tarifaire et non tarifaire des conditions du crédit.

Graphique 2 : ... surtout pour ce qui est des modalités tarifaires

Solde des opinions concernant les modalités tarifaires et non tarifaires des prêts[a]

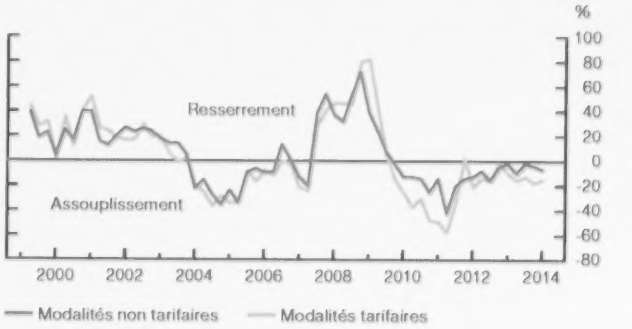

a. Le solde des opinions est égal à la différence entre le pourcentage pondéré des opinions des institutions financières allant dans le sens d'un resserrement et le pourcentage pondéré de celles qui inclinent vers un assouplissement.
Nota : Chaque série représente la moyenne simple des soldes des opinions pour les petites entreprises, les sociétés commerciales et les grandes sociétés.

1 Dans l'enquête, le coût du crédit représente l'écart par rapport aux taux de base et/ou les frais plutôt que le niveau des taux.

2 À noter que le solde des opinions révèle uniquement le sens du changement net dans les conditions de prêt; il ne donne pas d'indication quant à son ampleur.

L'enquête auprès des responsables du crédit sert à recueillir des renseignements sur les pratiques des grandes institutions financières canadiennes en matière de prêt aux entreprises. Elle vise en particulier à sonder les répondants concernant l'évolution des modalités tarifaires et non tarifaires des prêts ainsi que sur des questions d'actualité qui intéressent la Banque du Canada. L'enquête, qui est toujours menée vers la fin du trimestre pour lequel les résultats sont présentés, a été réalisée entre le 10 et le 17 mars 2014. Pour en savoir davantage, consulter le site Web de la Banque du Canada.

Les résultats de l'enquête constituent un condensé des opinions exprimées par les répondants et ne reflètent pas forcément le point de vue de la Banque du Canada.

ISSN 1918-3976